**olivier vaquette** <cgtbaseavion@yahoo.com>

**À :**dsc.pchavanon.itmlai@gmail.com,THIERRY NUTTIN,mathieu valot,ali amakrane,denis tambour

23 janv. à 08:40

Bonjour à vous,

Je vais vous soumettre la revendication suivante.

Comme vous savez, la mise en place des sites mixte à fait que bon nombre de salariés font davantage de kilomètres pour se rendre au travail.

On peut certes saluer la direction et remercier les copains de la CGT pour les dispositifs exceptionnels qui ont été mis en place durant 2 ans, toutefois les salariés non plus rien ensuite. Je pense que les salariés qui se retrouvent alors par exemple a un kilométrage de 20 km pourraient peut-être bénéficier d'une prime de déplacement. Ce qui est pris est pris.

Ne pas le demander serait une erreur en tout cas c'est ce qui est demandé sur le site de avion.

Merci les camarades de prendre bonne note de ce mail.

J'ai omis de formuler cette revendication sur le courrier d'hier.

Fraternellement